

Contacts

ALSH de Savignac : (Sandra et Sarah)

Tel: 05 56 65 46 77

14 Le Bourg - 33124 Savignac

✉ alsh.savignac@reolaisensudgironde.fr

www www.reolaisensudgironde.fr

f Alsh Savignac



ALSH de La Réole : (Eric et Sylvie)

Tel: 05 56 61 03 59

8 Chemin de Peyrefitte - 33190 La réole

✉ alsh.lareole@reolaisensudgironde.fr

www www.reolaisensudgironde.fr

f Alsh Lareole



ALSH de Monségur : (Cécile et Léo)

Tel: 05 56 61 03 93

2 Avenue Jean Paul Glanet 33580 Monségur

✉ alsh.monsegur@reolaisensudgironde.fr

www www.reolaisensudgironde.fr

f Alsh Monségur



ALSH de Saint Pierre D'aurillac Association Vacances Loisirs (AVL) : (Valérie et Nelly)

Tel: 05 56 76 13 17

23 rue de la Mane 33490 Saint Pierre d'Aurillac

✉ espacepourtous.avl@wanadoo.fr

www www.asso-vacances-loisirs.fr

f AVL Espace pour tous



Nos partenaires



Merci de conserver ce document qui contient toutes les informations utiles pour l'année scolaire.

Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).



Les Accueils De Loisirs

de la
Communauté de Communes
du Réolais en Sud Gironde



Objectifs des Accueils de Loisirs (ALSH)

Les temps d'activités répondent aux objectifs définis dans le projet pédagogique en respectant les rythmes de vie de l'enfant, la différence, les capacités et s'appuient sur un travail de vie en collectivité.

Les Accueils de Loisirs répondent aux objectifs suivants :

- Un espace adapté;
- Plusieurs tranches d'âge permettant à chacun d'évoluer à son rythme;
- Un lieu où l'enfant doit se plaisir à venir;
- Un projet pédagogique répondant au mieux à l'intérêt de l'enfant.

Journée type et activités proposées

Journée type : voir règlement de fonctionnement de l'accueil.

Arts plastiques - Pâtisserie - Théâtre - Ludothèque - Jardinage...
Découvertes sportives : jeux collectifs, sports et jeux de raquettes, gymnastique, danse, acrosport, rollers, sarbacane, piscine, patinoire ...

Le matériel est fourni. Nous demandons aux enfants d'arriver en tenue à l'activité (voir planning).

Les activités peuvent être modifiées en fonction de la météo.

Horaires

Les Accueils de Loisirs sont ouverts les mercredis et les vacances scolaires.

Attention ! Les accueils seront fermés quelques dates dans l'année (voir programme à chaque vacances).

De 7h30 à 18h30 pour un accueil à la journée. Pour un accueil à la 1/2 journée, se référer au règlement de l'accueil concerné.

Les mercredis, les accueils sont ouverts de 11h30 à 18h30.

Tarifs

Les tarifs sont établis en fonction de votre quotient familial et sont consultables auprès de chaque accueil de loisirs.

Paiement : voir l'accueil concerné.

Transports

Les Accueils de Loisirs font appel à des transporteurs et sont équipés de mini-bus.

Un transport jusqu'à l'ALSH est proposé dans les écoles les mercredis.

Pour les vacances, consulter l'accueil concerné.

Réservations - Annulations

Toutes les réservations et annulations se font auprès des directeurs de l'ALSH concerné.

Toute place doit être réservée par écrit ou en se rendant sur les accueils. Pour une meilleure organisation, nous vous demandons d'inscrire vos enfants et de réserver les places à l'avance par écrit (voie postale ou mail).

Toute place réservée non annulée dans les délais sera facturée (voir règlement intérieur des parents par accueil).
Pour les annulations hors délais, fournir un certificat médical ou tout autre justificatif dans la semaine qui suit.

Documents à fournir

- Fiche de renseignement et sanitaire (téléchargeable sur le site internet de l'accueil concerné)
- Justificatif de domicile
- Photocopie des vaccinations
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile extra-scolaire
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale
- N° d'allocataire CAF ou QF MSA ou à défaut, l'avis d'imposition
- Règlement de fonctionnement signé
- PAI (en cas d'allergie)
- Jugement (en cas de divorce)
- Test d'aisance aquatique (pour les activités nautiques)

Les familles qui n'habitent pas sur le territoire doivent d'abord se renseigner sur les modalités d'inscriptions.

